

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-RIVIERE

Conseil Municipal du 05 juin 2026 à 17h30

Compte Rendu du Conseil Municipal

Présents : Véronique RUMEAU, Dominique NIGOUL, Céline BRU, Stéphane GROCHOWSKI, Christine TEULIERE, Christophe LARBEY, Stéphane COLIN, Sébastien LOUBES, Patrick VOISIN et Nicole SANNAC

Absents : Sandrine RIGAUD, Marie BOBOT, Marion NIGOUL et Brigitte CASTELLS

Procurations : Sandrine RIGAUD donne pouvoir à Sébastien LOUBES, Brigitte CASTELLS donne pouvoir à Véronique Rumeau et Marion NIGOUL donne pouvoir à Dominique NIGOUL

Délibérations à prendre

1. Nomination du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 19 mai 2026
3. Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

Points d'information

- Situation financière et comptable de la commune
- Fête de la Saint Jean

Questions diverses

1. Nomination du Secrétaire de Séance

Stéphane Grochowski est nommé Secrétaire de Séance

2. Approbation du compte rendu précédent

Le compte rendu de la séance du 29 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.

3. Désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales

Dans le cadre des futures élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2026 :

- Sont proposés comme délégués de la commune de Saint-Pierre-de-Rivière : Dominique Nigoul, Stéphane Grochowski et Denis Racagel
- Sont proposés comme suppléants de la commune de Saint-Pierre-de-Rivière : Stéphane Colin, Nicole Sannac et Céline Bru

Les délégués et suppléants sont désignés à l'unanimité.

- **Situation financière et comptable de la commune**

A la suite de la Commission « Finances » de la commune de Saint-Pierre-de-Rivière qui s'est tenue le 4 juin, Céline Bru, adjointe aux finances expose les conclusions proposées par la commission des Finances.

La commune poursuit l'amélioration de sa situation financière même si l'endettement reste encore marqué. Cet endettement conduit à une capacité d'autofinancement encore faible pour la commune. Néanmoins, les efforts réalisés lors du dernier mandat permettent aujourd'hui le respect des équilibres financiers fondamentaux. Le fonds de roulement est aujourd'hui supérieur au besoin en trésorerie et il reste des marges de manœuvre en matière de fiscalité directe locale.

La poursuite des efforts entrepris depuis 6 ans permettront de dégager de nouvelles capacités d'investissement à partir de 2027-2028.

- **Fête de la Saint Jean**

La fête de la Saint Jean se déroulera le samedi 13 juin sur le parking du stade. Le Comité des fêtes, très mobilisé, prépare une belle fête et sollicite la commune pour la mise en place des arrêtés nécessaires à la bonne organisation de cette manifestation, notamment sur le sujet du stationnement.

- **Travaux dans les bâtiments propriétés privées de la commune**

Pour information, la commune effectue actuellement des demandes de financement pour la rénovation thermique du bâtiment accueillant la salle polyvalente (dite de la cheminée) et les vestiaires de l'AS Barguillère.

De même, des demandes de financement sont en cours pour le bâtiment accueillant notamment le cabinet de kinésithérapie.

8. Clôture de séance

Heure de clôture : 19h30

9. Signatures

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,